



AUTORISATION DE CAPTATION ET D'EXPLOITATION DE PHOTOGRAPHIES D'UN ENFANT MINEUR

Nous soussignés :

Madame : _____

Demeurant : _____

Monsieur : _____

Demeurant : __

Investis de l'autorité parentale sur le / la mineur(e) : _____

Autorise à titre gracieux, le Centre Social Effervescente, association loi 1901 agréée centre Social dont le siège est situé au 3 route du Sergent Sourbé 16440 Rouillet Saint Estèphe, représenté par son Président, Monsieur Jean Yves Le Turdu

à photographier notre enfant du 01/09/2019 au 31/08/2020-, dans le cadre des activités périscolaire et extrascolaire qu'il organise

En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et aux droits de la personnalité, nous autorisons Effervescente à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies effectuées dans le cadre du Projet.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées dans le cadre des actions d'information et de communication due l'association et dans le cadre de ses activités de valorisation ou de présentation d'actions portées par l'association, pour une durée de 2 ans, intégralement et par extraits, et notamment :

- lors de projections publiques,
- dans des expositions,
- par télédiffusion, par tous réseaux de transmission (en analogique ou numérique par voie hertzienne, par câble ou satellite)
- par tous réseaux de communication électronique, tels qu'Internet,
- dans des publications papier.

Effervescente s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images et enregistrements susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de notre enfant.

Nous garantissons que notre enfant n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

Fait à
, le

Signature des personnes exerçant l'autorité parentale :